

REQUALIFICATION URBAINE



Première version du projet de requalification du quartier Debussy, celle-ci sera enrichie au gré des remarques du Conseil citoyen, des commerçants et de la population. Avant la version définitive arrêtée en fin d'année. Perspective et vidéo : Cabinet C3I

LE QUARTIER DEBUSSY DÉVOILE SON FUTUR VISAGE

PONT-SAINTE-MARIE. Bâtiment démoli, rues redessinées, parcs créés et réaménagés... Le projet de réhabilitation, présenté jeudi 23 mai, promet d'offrir une nouvelle respiration au quartier Debussy.

Plus de clarté, des voies de circulation redéfinies, un espace public réorganisé... Bref, une véritable bouffée d'oxygène. C'est ce que révèle le projet de requalification urbaine du quartier Debussy, présenté pour la première fois en réunion publique, jeudi 23 mai, à la Maison de l'animation et de la culture (MAC).

DONNER DE LA CLARTÉ

Après une première phase de requalification engagée entre 1992 et 1995, suivie d'une reprise progressive du foncier par la Ville, il s'agit aujourd'hui de moderniser le secteur. « Les modes de consommation ont évolué au fil des années et on se rend compte aujourd'hui de certains dysfonctionnements (circulation, stationnement, espaces verts, commerces...) », a rappelé le maire, Pascal Landréat, en préambule de la présentation. « Ce projet va modifier l'organisation et le fonctionnement du quartier, tant pour la ville, propriétaire de la voirie, des espaces verts et de la MAC, que pour notre partenaire Mon Logis, propriétaire du patri-

moine bâti ». La présentation d'une vidéo 3D, réalisée par le cabinet C3I chargé de concrétiser le projet, a dévoilé une première esquisse du futur visage du quartier. Avec une priorité : « Gommer les trois problématiques que sont un quartier enclavé (pas de connexions avec l'extérieur), mal organisé (pas de rues secondaires, une voirie hors de proportions...) et un urbanisme des années 70 vecteur d'insécurité », a détaillé Nicolas George, architecte urbaniste.

UNE TOUR D'HABITATION SUPPRIMÉE

La rénovation va commencer dès l'entrée du quartier, avec la redéfinition de la rue Michel-Berger. Une chaussée réduite, des trottoirs, des chicanes pour casser la vitesse. Et un objectif précis : faire la part belle au végétal (arbres et parc) et favoriser les déplacements doux par l'aménagement d'une piste cyclable et de cheminements piétons. Plus on progresse au cœur du quartier, plus cette volonté d'ouverture de l'espace revient en force. La démolition d'une des trois tours Mon

Logis, la rue Claude-Debussy piétonnisée, le centre commercial des 4 Saisons démoli, l'espace ainsi redéfini laisse place à un vaste parc avec divers aménagements (jeux fitness, city stade, jardin partagé...) mais aussi jeux d'eau et plantations. Afin de conserver l'activité commerciale, le projet prévoit la création de cellules commerciales dans un nouveau bâtiment créé à gauche de la MAC. Et entre les deux, une liaison avec la rue Robert-Keller pour ouvrir le quartier vers l'AFPA et le Centre de formation d'apprentis et leur potentiel de clientèle. Enfin, la circulation automobile sera assurée par deux boucles, de part et d'autre de la rue Debussy, et le stationnement sera positionné en priorité sur l'extérieur.

UN NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL

D'abord timides tant le changement annoncé est radical, les remarques se sont faites plus nombreuses. Parmi elles, le stationnement. « Je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de places de parking », a fait remarquer un Maripontain. « Ce n'est qu'une

projection globale. Nous allons faire en sorte de restituer autant de places que celles supprimées », assure l'architecte. Avant de répondre par l'affirmative à cette habitante qui s'inquiétait du maintien des garages à l'extrémité de la rue Debussy.

Côté autre habitant d'un des 52 pavillons, l'interrogation est tout autre : « Vous parlez de désenclavement, or dans notre lotissement on reste dans un cul-de-sac ! ». « C'est un point délicat car dans ce secteur il n'y a que des terrains privés. L'idéal serait une jonction avec l'avenue Jules-Guesde, on sait que ça améliorerait les choses », a reconnu le maire avant d'ajouter : « On ne se l'interdit pas. » Côté commerces, le futur centre commercial a fait naître d'autres questions : « Quelles activités ? » « Combien de commerces ? » Mais à ce stade du projet, impossible de le dire. « Il ne s'agit pas d'un projet final. Nous n'en sommes qu'au début d'une réflexion que nous devons mener ensemble », a souligné Pascal Landréat. « Cet aménagement sera visible à la Maison de la concertation et j'invite la population à rejoindre les groupes de

travail qui vont être mis en place sur différentes thématiques (espaces verts, stationnement, commerce...) pour affiner ce projet ».

LE PROJET ARRÊTÉ EN FIN D'ANNÉE

La Ville, en concertation avec le bailleur Mon Logis, se donne jusqu'à la fin de l'année pour arrêter ce projet. Plans définitifs et montage budgétaire occuperont l'année 2020. Le premier coup de pioche de ce programme ambitieux (de 10 à 20 millions d'euros) et qui pourrait s'étendre sur une dizaine d'années par tranches successives, n'est donc pas attendu avant 2021. De prochaines présentations sont envisagées auprès des jeunes, au collège Euréka, et des seniors à travers les divers clubs, tandis que les commerçants seront également consultés. ■ SYLVIE GABRIOT

Sur notre site Internet

WWW.LEST-ECLAIR.FR

Retrouvez en vidéo la présentation du projet